

PROCÈS-VERBAL
Réunion publique du 7 juin 2016 à 18 h 30
À la CSFY

1. Ouverture de l'assemblée

1.1 Appel à l'ordre et recensement

Présences

Commissaires

Edith Bélanger

Édith Campbell

Jean-Paul Molgat

Gilbert Bradet

Jean-Sébastien Blais

CSFY

Marc Champagne

Julie Dessureault

Maud Caron

Public

Sylvie Painchaud

Absence (s) motivée (s)

Aucune

Jean-Sébastien Blais préside la réunion.

1.2 Lecture et ajout(s) à l'ordre du jour

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Proposition 797.06.07.16

Édith Bélanger

Que l'ordre du jour soit accepté tel que proposé.

ADOPTÉE (unanimité)

1.4 Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts pour les points à l'ordre du jour de la réunion.

2. Délégations

2.1 Présentation de la délégation - Sylvie Painchaud – Comité de parents

Le comité de parents a fait une réflexion et désire la partager avec les commissaires.

Selon notre directive, les élections du comité de parents doivent se tenir lors de l'AGA de la CSFY. Cette réunion n'est peut-être pas le meilleur moment. Pourquoi ne pas profiter de la soirée de la rentrée à l'école pour faire les élections à ce moment-là, car la majorité des parents sont présents à cette rencontre. Il pourrait y avoir une présentation et les gens intéressés pourraient démontrer leur intérêt à main levée.

Il faudrait peut-être aussi revisiter le rôle du comité de parents au sein de l'école, les impliquer plus dans certains dossiers.

Sylvie remet une lettre expliquant la réflexion du comité de parents

Les commissaires reçoivent la lettre et un suivi sera fait pour la rentrée 2016-2017

2.2 Suivi à la délégation - SO

3. Procès-verbal

3.1 Lecture et adoption du procès-verbal de la réunion publique du 26 avril 2016 2016.

Proposition 798.06.07.16

Jean-Paul Molgat

Que le procès-verbal de la réunion du 26 avril 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE (unanimité)

3.2 Suivi du procès-verbal de la dernière réunion - SO

4. Étude des politiques

Puisque l'étude des politiques et les rapports de conformité sont sur les mêmes politiques, les 2 sont présentés simultanément.

4.1 Politique 3.9 – Remplacement d'urgence de la direction générale

La politique 3.3 ne nécessite pas de modification (voir grille d'évaluation).

4.2 Politique 3.10 – Réaménagement des communautés scolaires

Cette politique est efficace, mais sa portée mériterait d'être mieux définie.

Recommandation: Cette politique devrait faire l'objet de discussions par les commissaires en conseil de façon à ce qu'elle soit plus claire et sa portée mieux définie.

5. Rapport de conformité

5.1 Politique 3.9 – Remplacement d’urgence de la direction générale

La direction générale est en conformité avec cette politique.

5.2 Politique 3.10 – Réaménagement des communautés scolaires

La direction générale est en conformité avec cette politique, sauf pour le point 3.10.6. Elle sera en conformité avec l’article 3.10.6 lorsque les Commissaires en conseil auront approuvé la proposition pour le nom de l’école pour le programme d’enseignement à domicile.

Comme mentionné par les commissaires, cette politique nécessite de nombreuses modifications pour la rendre plus claire. Une ébauche modifiée sera faite et présentée aux commissaires.

Il est suggéré d’ajouter une date de modification sur les politiques, ce qui sera fait.

6. Agenda automatique

6.1 Modification politique 3.3 – Situation et activités financières

Proposition 799.06.07.16

Jean-Paul Molgat

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 adopte les modifications à la politique 3.3 – Situation et activités financières telles que présentées (voir document en annexe).

ADOPTÉE (unanimité)

6.2 Calendrier des réunions 2016-2017

Proposition 800.06.07.16

Edith Campbell

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23 adopte le calendrier des réunions 2016-2017, annexé à la présente.

ADOPTÉE (unanimité)

6.3 Budget 2016-2017

Proposition 801.06.07.16

Gilbert Bradet

Que la commission scolaire francophone du Yukon no 23 accepte le budget par classe pour l’année 2016-2017, annexé à la présente, tel que présenté.

ADOPTÉE (unanimité)

7. Informations/planification

7.1 Mise à jour du comité de règlement et du sous-comité de construction

Pour le comité de règlement, il n'y a pas de nouveau à partager, les dossiers progressent lentement.

La prochaine rencontre de gestion de cas est prévue pour le 6 juillet et nous espérons avoir quelque chose concernant les admissions.

Pour le Comité de construction, voici les mises à jour :

- Le site proposé n'est plus le parc de planches à roulettes
- Une demande de financement a été acheminée à Patrimoine canadien
- La demande à « Management board » a aussi été déposée. Dès que nous aurons leur approbation, la phase de conception pourra commencer.
- Marc continue de faire des présentations aux groupes de gens qui seront touchés par la nouvelle école.

7.2 Changements à certaines directives administratives

Les directives administratives appartiennent à la Direction générale, mais Marc désire partager des changements apportés à certaines directives et discuter certains autres changements qui ont un enjeu politique.

- **ÉÉT-06 – Temps collaboratif** : l'accès a été élargi pour inclure les aide-enseignants et la façon de demander a été définie.
- **PROG-06 – Temps compensatoire** : C'est pour compenser les membres du personnel pour le temps additionnel donné durant les camps et les voyages éducatifs. Les élèves avaient le même nombre de journées, mais il y avait trop de temps perdu pour les élèves. Maintenant il y a plus de journées reprises par les enseignants que les élèves, pour mieux répondre à leurs besoins académiques. De cette façon, les élèves peuvent reprendre le temps dans certaines matières qui n'ont pas été couvertes durant le camp ou le voyage.
- **RH-07 – Formation continue** : Il y a maintenant des balises pour les formations à l'extérieur du territoire.
- **ADM-01- Langue et culture**
Marc présente un PowerPoint qui démontre notre obligation par rapport à nos communications avec les parents.
Le français est la langue de la CSFY et de ces écoles, mais il y a des exceptions qui nécessitent l'utilisation d'une autre langue, exemple, la santé et sécurité des élèves, les bulletins, les règles de classe et la discipline, les demandes de permission (voir PowerPoint).
Lorsqu'un parent ne comprend pas le français, nous avons une obligation légale de lui fournir des documents dans une langue qu'il maîtrise. Si un parent qui ne comprend pas le français signe une permission de sortie

scolaire en français, ce document n'est pas légal, car le parent n'a pas compris ce qu'il signait.

Pour certaines communications, nous pourrions mettre le lien vers la traduction Google, mais pour d'autres documents, il faudrait pouvoir les fournir dans la langue que le parent comprend. Ce service serait offert uniquement aux familles dont le parent qui s'occupe des correspondances avec l'école n'est pas francophone.

Cela soulève plusieurs questions des commissaires :

- Comment on justifie offrir le service à une famille, pas à l'autre?
- De quelle façon on stimule le désir d'apprendre le français aux parents, si on leur fournit tout dans leur langue?
- Pourquoi on ne donne pas la responsabilité aux parents de s'assurer qu'ils comprennent, exemple, mettre une phrase qui dit que s'ils ne comprennent pas, ils peuvent nous contacter.
- On ne devrait pas fournir le service, ça devrait venir de la famille.
- Comment répondre à nos obligations légales sans créer un fossé entre les différents types de parents?
- De quelle façon cette situation est adressée dans les autres provinces et territoires?

Nous allons demander un avis légal et faire une recherche dans les autres provinces et territoires et nous reviendrons sur ce point. Les commissaires se demandent aussi ce qui est fait au ministère de l'Éducation pour communiquer avec les parents francophones ou d'une autre langue dans les écoles anglophones? Marc va demander.

La directive ne sera pas modifiée pour l'instant.

- **FIN-02 – Contrôle financier** : Des changements ont été faits en lien avec le rapport de conformité présenté sur la politique 3.3.
- **FIN-03 – Remboursement de frais de déplacement** : Notre directive parlait uniquement des déplacements en automobile. Nous aimerions inclure quelque chose pour les modes de déplacements alternatifs, vélo ou vélo électrique. Nous suggérons de donner la moitié du taux en vigueur lorsqu'un employé se déplace à vélo.
Comme Marc utilise un vélo électrique, il se sent en conflit, il demande donc la permission aux commissaires.
Tous les commissaires sont d'accord.
- **PROG-11- Bourses et prix** : Marc propose de donner une bourse de bilinguisme, d'une valeur de 1 000 \$, à nos finissants de 12^e année qui obtiennent un diplôme bilingue, donc qui ont réussi 3 cours de langue première en français et en anglais.
Les commissaires aiment cette initiative qui peut favoriser la rétention.

7.3 Nom de l'école d'enseignement à domicile

L'école pour l'enseignement à domicile n'a pas de nom. L'équipe administrative a fait un exercice de remue-méninge et le nom École Nomade a eu la faveur de tous. C'est bilingue, facile et représentatif. Les commissaires doivent maintenant approuver ou non le nom.

Nom pour l'école d'enseignement à domicile

Proposition 802.06.07.16

Jean-Paul Molgat

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, approuve le nom École Nomade pour l'école d'enseignement à domicile en français langue première.

ADOPTÉE (unanimité)

7.4 Évaluation de l'atteinte des résultats par sondages

Les sondages se déroulent en ce moment, le rapport sera remis à la CSFY en juillet, les suivis seront faits à l'automne.

7.5 Calendrier des rapports de conformité 2016-2017

Le calendrier des rapports de conformité 2016-2017 a été finalisé, nous avons essayé de placer les rapports plus en lien avec ce qui se passe à la CSFY.

7.6 Retour APÉON et ADÉON

APEON : Jean-Paul a déjà fait circuler un compte rendu par courriel. Ce fut encore une fois l'occasion d'avoir des conversations intéressantes avec ses homologues des autres provinces et territoires.

ADEON : Marc a déjà partagé par courriel toutes les informations importantes.

7.7 BBQ de fin d'année

La CSFY profitera du BBQ de fin d'année organisé par le Comité de parents pour souligner ces 20 ans, faire la promotion des élections du 3 octobre prochain et publiciser sa page Facebook.

Les commissaires seront bénévoles pour l'évènement.

7.8 Varia

Jean-Sébastien désire partager certaines informations :

- La Garderie du petit cheval blanc lui a demandé de présider leur AGA.
- Le compte de messagerie « présidence » ne fonctionne pas bien. Certains messages ne sont pas reçus. Maud va faire un suivi avec Existo.
- Il y aura une rencontre pour développer un plan d'action pour l'immigration francophone le 12 juillet prochain. Jean-Sébastien va y participer dans le cadre de son travail. Il croit que la CSFY devrait être représentée. Il va s'informer si c'est politique ou opérationnel et un délégué, Marc ou un élu, pourra être choisi pour nous représenter.

8. Avis de motion – SO

La réunion se poursuit à huis clos à 22 h 12.

9. Huis clos

- 9.1 Conférence de gestion de cas
- 9.2 Représentation politique
- 9.3 « Educational Appeal Tribunal »
- 9.4 Admissions
- 9.5 Comité de règlement et de construction

Le huis clos se termine à 22 h 22 à la proposition d'Édith Campbell.

9.6 Propositions provenant du huis clos

Admission permanente – Minhee Fergusson

Proposition 803.06.07.16

Édith Campbell

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, accorde une admission permanente à Minhee Fergusson, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission.
ADOPTÉE (4 pour, 1 contre)

Admission permanente – Jim Vérin

Proposition 804.06.07.16

Édith Bélanger

Que la Commission scolaire francophone du Yukon no 23, en accord avec la recommandation du comité d'admission, accorde une admission permanente à Jim Vérin, en vertu et sous réserve de la politique 3.1 – Admission.
ADOPTÉE (unanimité)

10. Levée de l'assemblée

Jean-Paul Molgat propose la levée de l'assemblée à 22 h 30.



Jean-Sébastien Blais
Commissaire

6 Septembre 2016
Date



Julie Dessureault
Secrétaire-trésorière

06 sept. 2016
Date